



APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSEILS - RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Sélection d'un Consultant Individuel pour la réalisation d'une revue de la Stratégie Sahel de la CEDEAO

Référence N°1-ECW-/VP-CDP/RSS/24-10/dy

1. La Commission de la CEDEAO envisage d'utiliser une partie de son budget pour financer le contrat de services d'un Consultant Individuel en charge de la réalisation d'une revue de la Stratégie Sahel de la CEDEAO.
2. L'objectif de cette consultation est de mettre à la disposition de la CEDEAO une nouvelle stratégie d'intervention au Sahel, en passant par une large consultation des acteurs et un examen de l'actuelle stratégie d'intervention de la CEDEAO au Sahel, de la récente évolution de la région du Sahel et des initiatives en cours de mise en œuvre par d'autres acteurs de la zone sahélienne.
3. Les services à fournir par les Consultants ("les Services") prennent en compte les livrables énumérés au paragraphe 4 ci-dessous et la durée de la présente mission est prévue pour durer quatre (4) mois à compter de la date de signature du contrat.
4. Fonctions et responsabilités des consultants : les tâches du Consultant comprennent entre autres les éléments suivants :
 - Il/elle devra définir un cadre stratégique pour la stratégie d'intervention de la CEDEAO au Sahel sur la base du mandat et de la vision de l'institution, tout en veillant à l'harmonie avec les autres stratégies existantes sur la région du Sahel et développer une stratégie de coordination de toutes les stratégies Sahel sur la base des avantages comparatifs ;
 - Il/elle devra élaborer une stratégie de mise en œuvre dudit cadre stratégique, prenant notamment en compte le Plan d'Action, l'amélioration des dispositions institutionnelles et de mise en œuvre de la stratégie d'une part, et des options de financement qui tiennent compte des mesures destinées à promouvoir, attirer et fidéliser l'appui des donateurs ;
 - Il/elle devra élaborer un cadre de suivi et d'évaluation de la nouvelle stratégie d'intervention de la CEDEAO au Sahel et identifier les sources de financement nouvelles et plus défendables en faveur de la stratégie d'intervention de la CEDEAO au Sahel.
5. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels ("Consultants") réunissant les conditions requises à manifester leur intérêt à fournir les services. **Les consultants intéressés devront, dans ce cadre, fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience requises pour fournir les services demandés. Les critères de présélection sont les suivants :**

Qualifications

- Être titulaire au moins d'une maîtrise (ou équivalent) en économie, en stratégie, en sciences sociales, en sciences politiques ou dans tout autre domaine connexe.

Expérience

- Le/la candidat(e) doit justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans les domaines en lien avec les questions ayant trait aux problèmes du Sahel, aux stratégies, aux projets de développement et au financement de projets ;
- Il/Elle doit démontrer avoir exécuté au moins deux (2) missions/projets similaires en tant que spécialiste des questions liées aux problèmes du Sahel et dans l'espace CEDEAO (élaboration des stratégies de développement, gestion des projets, la question sécuritaire) ;



- Il/Elle doit démontrer avoir exécuté au moins une (1) mission/projet similaire (portant sur la connaissance des principes de la gestion axée sur les résultats et une aptitude avérée à élaborer et à coordonner des programmes vastes et complexes à grande échelle) en tant que spécialiste de la problématique du Sahel.

Connaissances linguistiques

- Les consultants individuels doivent avoir la maîtrise (Lu, parlé et écrit) des langues Française et Anglaise). La connaissance pratique (lu, parlé et écrit) de la langue Portugaise constituera un atout.

NB : La Commission de la CEDEAO voudrait particulièrement attirer l'attention des consultants intéressés sur l'article 118 du Code des marchés de la CEDEAO portant « **Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires** », qui fournit des informations sur les pratiques de fraude ou de corruption en matière de concurrence ou d'exécution de contrats. En outre, ils sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément à l'article 119 du Code des marchés révisé de la CEDEAO.

6. La sélection du consultant se fera conformément aux critères de *Sélection de consultant individuel* énoncés dans les Directrices relatives aux Consultants. Le (la) candidat (e) avec la meilleure note sera invité (e) à soumettre une proposition technique et financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la division des approvisionnements au courriel indiquée ci-dessous pendant les heures ouvrables, c'est-à-dire **du lundi au vendredi, de 9h à 17h00 (GMT +1)**.

Email : sbangoura@ecowas.int, avec en copie: ikkamara@ecowas.int; azonon@ecowas.int; yderra@ecowas.int.

7. Les manifestations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) peuvent être soumises sous plis scellés portant clairement les inscriptions « **Sélection d'un Consultant Individuel pour la réalisation d'une revue de la Stratégie Sahel de la CEDEAO** » à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le **Lundi, 14 Novembre 2022 à 11h00 (GMT+1, Heure du Nigeria)**.

Division des Approvisionnements, Direction de l'Administration générale, au 1^{er} étage de la Commission de la CEDEAO sise au 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria.

Veillez noter que les soumissions par voie électronique sont aussi ACCEPTÉES et doivent être transmises aux adresses emails ci-dessus mentionnées au paragraphe 6.

Commissaire en charge des Services Internes